

Afsaneh Pourmazaheri

Université de Téhéran

Les procédés métalinguistiques et la saisie du référent exotique. Le cas d'incompatibilité sémantico- référentielle

DOI: <https://doi.org/10.7358/ling-2017-001-pour>

pourmazaheri@ut.ac.ir

1. L'ÉCART OU LA COHÉSION SÉMANTIQUE

Notre répertoire de textes comprend cinq récits des voyageurs français en Perse à la première moitié du XIXe siècle: Jacques Morier (1818), Adrien Dupré (1819), J. M. Tancoigne (1819), Pierre-Amédée-Émilien-Probe Jaubert (1821) et Gaspard Drouville (1828). Notre choix de texte est influencé par le fait que ce demi-siècle est marqué par l'affluence de parutions des récits de voyage français sur la Perse. En plus, la contiguïté temporelle des récits des cinq auteurs-voyageurs choisis et leur penchant pour l'Orient et pour la Perse, nous a amenée à faire ce tri parmi les quarante-six récits de voyage traitant tous de la même thématique. La représentation de la Perse dans les récits de voyages des Français au XIXe siècle nous intéresse car il s'agit d'un contexte de rencontre de deux univers distincts à l'époque ("l'Occident" et "l'Orient") dont la non-adaptation de langue et de culture ne passe pas inaperçue dans leur ouvrage. La Perse du XIXe siècle était encore pour les orientalistes, une destination "exotique", mais les échanges interculturels et interétatiques à cette époque ont au fur et à mesure préparé le terrain pour une meilleure intercompréhension du "même" et de "l'Autre", visible dans les récits ultérieurs.

Lorsque l'auteur-voyageur occidental parcourt des terres étrangères (en l'occurrence l'Orient), il se trouve face aux éléments naturels ou culturels (des référents nouveaux) pour lesquels la langue française (ou toute autre langue

occidentale issue de la racine gréco-latine) ne dispose d'aucune dénomination qu'il tente de porter à la connaissance de ses lecteurs avec ses propres acquis linguistiques. Il doit donc intégrer à son texte des formes qui soient aptes à opérer la référence, sans quoi le discours serait marqué d'un défaut de cohésion, d'où l'écart sémantique dans le discours. Mais le français n'est pas en mesure de retranscrire ces référents dans toute leur spécificité. Le fait est qu'aucune catégorie lexicale française ne correspond à cette classe morphosémantique. Se pose dès lors au locuteur le problème de la gestion de la situation discursive afin d'adapter ses préconstruits sémantico-lexicaux à l'univers référentiel qu'il se propose de décrire.

Dans la conception de la sémantique référentielle, la dénomination est une propriété de l'objet (Kleiber 1984), qui le définit au même titre que les autres types de propriétés. Le recours aux dénominations utilisées localement tient tant de l'effet de couleur locale que de la "nécessité de faire apparaître le point de vue spécifique sur le réel dont l'expression étrangère est porteuse" (Authier-Revuz 1995, 407). Le xénisme permet ainsi de mettre l'accent sur la spécificité des représentations qui ont cours dans la société décrite, sur la manière dont l'autre conceptualise ses propres pratiques culturelles. Le xénisme fonctionne comme dénomination dans sa langue d'origine. C'est un choix discursif qui entre en concurrence avec la diversité des processus discursifs mis en œuvre par les énonciateurs pour "dénommer" en situation d'altérité culturelle. Ainsi, il a l'avantage de présenter d'emblée le référent individuel comme relevant d'une classe d'objets spécifique à la société décrite, synthétisée dans une dénomination particulière (Kleiber 2001). Ainsi, le xénisme permet plus particulièrement de souligner la distance qui existe entre les deux mondes en confrontation.

La première opération effectuée est de mettre l'accent sur la spécificité du référent; il crée ainsi une catégorie nouvelle qui affichera son altérité. A l'inverse, il pourra privilégier l'adaptation au destinataire, en ramenant le référent à des catégories connues de ce dernier. Le récit de voyage impliquant, d'autre part, une situation de transmission de connaissances, le locuteur est contraint d'adapter ses choix dénominatifs au destinataire. Les procédés appellatifs que proposent les rédacteurs sont donc à analyser, notamment ceux qui ne réussissent pas à offrir une représentation claire du référent exotique au lecteur et qui se transforment en facteurs de l'écart sémantique.

2. XÉNISME ET INTÉGRATION DISCURSIVE

Le procédé le plus efficace en l'occurrence consiste à se servir du xénisme. De fait, l'hétérogénéité des xénismes est souvent affichée dans le discours des voyageurs par les marqueurs de l'autonymie (mention). L'autonymie peut décaler l'objet dans le but de l'expliquer et de mieux l'adapter au monde du lecteur (si la partie du discours qui en fait l'objet est bien expliqué) ou au contraire de le décaler et laisser le reste du travail de déchiffrage au lecteur.

Les référents exotiques dont l'équivalent ne se trouve pas dans la culture cible sont employés à la fois en usage (intégrés au discours) et en mention (décalés du texte); étant en position référentielle, ils sont porteurs de marques d'hétérogénéité énonciative, qui indiquent que l'énonciateur opère un retour réflexif sur ces formes. Les marques de modalisation autonymique peuvent être soit typographiques, soit syntactiques. Voilà la façon dont les marqueurs autonymique apparaissent dans le discours.

Du point de vue typographique, les italiques, les guillemets et les majuscules sont les plus fréquents. Du point de vue syntactique, ils peuvent apparaître à la suite d'un prédicat appellatif indiquant explicitement que la dénomination est empruntée à la culture qu'il décrit notamment les locutions comme "comme ils disent", "ce qu'on appelle", "appelé" ou par une glose parenthétique adjointe au xénisme et reformulant le sens de ce dernier comme marqueur d'hétérogénéité et en guise d'explication. Lors d'une première mention, ils sont généralement accompagnés d'une glose, pour que le destinataire puisse accéder plus aisément à leur sens. Par exemple, dans les extraits ci-dessous, tirés du récit des cinq voyageurs, nous remarquons comment l'auteur-voyageur se sent libre de jongler avec les xénismes en les mettant parfois en mention (c'est le cas du mot "mirza" chez Dupré et "ark" chez Morier) glosés et mis en mention en premier et en deuxième usage tandis que chez Jaubert, Drouville et Tancoigne (ayant conscience de la nature exotique du mot) ils sont glosés mais pas mis en mention ¹:

A midi nous reçûmes la visite d'un *mirza*¹ ou secrétaire du vizir. Après nous avoir complimentés sur notre heureuse arrivée, il nous dit qu'on nous avait préparé un autre logement, où nous nous transportâmes.

¹ Il faut préciser que pour des questions de clarté et de visibilité nous avons souligné des passages pertinents dans "les extraits du corpus. Mais les notes de bas de page, les italiques, les guillemets et d'autres formes modalisées restent fidèles à leur format original et ne sont pas modifiés.

¹ Les mirza sont proprement des hommes de plume. Ce mot répond exactement au nom de mandarin en Chine, et à celui d'effendi en Turquie. Ainsi il y a des mirza de toute espèce. (Dupré 1819, 234)

A midi nous reçûmes la visite de *mirza* (les mirza sont proprement des hommes de plumes). Ce mot répond exactement au nom de *mandarin* en Chine, et à celui d'effendi en Turquie. Ainsi il y a des mirza (ou secrétaire du vizir de toute espèce). Après nous avoir complimentés sur notre heureuse arrivée, il nous dit qu'on nous avait préparé un autre logement, où nous nous transportâmes. [...] Le Kerman-Châh n'a rien de remarquable. Les bésesteins ou marchés ne sont ni vastes ni élégants. (*Ibid.*, 251-54)

Il existe néanmoins quelques vestiges du grand Meïdân ou place publique; le bazar Kaïsarieh subsiste encore; mais à son cintre voûté on a substitué une toiture en bois *L'ark-Aly-Châh*¹, la citadelle d'Aly-Châh, est l'objet le plus curieux, parce qu'elle offre la preuve de ce que le travail [...] Le prince voulait faire d'abord de l'*Ark* sa résidence; mais il a préféré le convertir en un arsenal, où nous n'éprouvâmes pas peu de plaisir en trouvant plusieurs de nos fabriques d'Europe en pleine activité. [...] Plusieurs des prisonniers faits sur les Russes sont confinés dans l'*Ark*.

¹ Il est assez remarquable de retrouver dans *Ark* le mot *arx* des Latins, avec la même signification. (Morier 1818, 95)

Après tous les compliments emphatiques, que l'usage autorise en Perse, Husseïn-Khan me dit que la conjonction de deux astres favorables devant avoir lieu sous peu de temps, Imam-Aly, officiel porteur de présent pour *Abbas-Mirza*¹, n'attendait plus pour se rendre au camp.

¹ Le mot mirza, avant un nom propre, signifie homme de plume, et mis après il équivalait à chah-zadeh, fils de roi. (Jaubert 1821, 151)

J'écoutais avec beaucoup d'attention les paroles qui sortaient de la bouche des vizirs, des *mirza* et même des *faquirs* qu'on rencontrait et qui venaient du fond des montagnes de Kachmyr ou de l'Inde. Ces espèces de lettrés ou de philosophes ambulants voyagent sans autre recommandation que la réputation de sagesse. [...] Quelques-uns d'entre eux se disent initiés dans les mystères de la magie; mais la plupart d'entre eux ne sont que des espions qui se communiquent les uns aux autres les renseignements qu'ils ont recueillis sur la force réelle des armées. (*Ibid.*, 189)

Personne ne peut coucher dans des boutiques, car du moment qu'elles sont fermées, elles sont sous la garde immédiate des darogas, qui font faire des patrouilles de nuit dans toutes les parties des bazars, par leur estafiers¹. Tous les individus qu'on y rencontre passé neuf heures sont arrêtés.

¹ Ce sont des espèces de lieutenants des darogas, que l'on nomme mir-aças, chargés immédiatement de la surveillance des bazars pendant la nuit. (Drouville 1828, 106)

On compte 6 farsakhs¹ de Tehran à Rehoum-Abad qui est fréquemment la première station des caravanes de Meched.

¹ Le Farsakh ou la Parasange est d'environ 17 au degré. D'après une suite de distances données par M. Truilhier en Farsakh et en kilomètres, on déduirait par une moyenne qu'on peut compter le farsakh pour environs 6 kilomètres. (Tancoigne 1820, Tome II, 33)

Cette hétérogénéité tend à être effacée lors du réemploi du terme, qui s'intègre progressivement au discours. La disparition des gloses et des marques d'autonymie attestent l'intégration progressive de cet élément étranger dans le texte et cette intégrité est une marque du rapprochement sémantique. Le xénisme devient alors "dénomination de la classe correspondante" (Movasaghi Gerner 1993, 40). Il arrive, cependant, que l'auteur préserve cette hétérogénéité (cette non-intégration), en reprenant les gloses ou en utilisant les marqueurs autonymiques, ce qui fait que le référent évite sémantiquement de fusionner avec l'univers sémantique du lecteur. C'est la question principale de la dénomination et de la désignation traitée chez Kleiber (1984).

D'après Kleiber, contrairement à la désignation, la relation de dénomination constitue une "association référentielle durable", qui "n'a pas pour but une désignation uniquement momentanée, transitoire et contingente, de la chose, mais au contraire l'établissement d'une règle de fixation référentielle qui permet l'utilisation ultérieure du nom pour l'objet dénommé" (Kleiber 1984, 80). La perspective choisie par Kleiber définit une dénomination comme "une unité codée, faisant l'objet d'une habitude associative" (*ibid.* 79); or, selon nous, cette habitude associative peut être créée progressivement dans le discours, sans que le terme s'intègre véritablement à la langue.

Mais si ce type d'appellation par désignation se signale par son hétérogénéité, il prend davantage en compte les cadres cognitifs du destinataire qu'une dénomination par xénisme. Constituant un phénomène de polysémisation d'un terme français, il se fonde sur une motivation référentielle. Une fois que la définition en a été mentionnée, un tel terme peut être considéré comme assimilé par le destinataire. Il est généralement pleinement intégré au discours dès sa seconde occurrence. Cette deuxième étape est représentée par le *pérégrinisme* qui "renvoie à un stade supérieur d'intégration. Bien qu'il désigne des éléments qui demeurent étrangers à la société d'accueil, son sens est supposé

connu et partagé par les locuteurs de la langue emprunteuse” (Guérin 2011, 47). compte tenu de son niveau d’intégration, il peut être utilisé sans mention ni explication supplémentaire car il est compris par les locuteurs de la langue cible. On retrouve également des cas plus résistants à l’intégration au discours en langue cible, et plus difficiles à assimiler puisque même dans les cas où apparaît une motivation, ils ne sont pas décelables par le destinataire. Cette aptitude à être intégrés au discours permet à de tels termes de remplir aisément la fonction de dénomination d’une classe nouvelle. Dès lors l’acception du terme en tant que dénomination pourra être interprété comme emprunt momentané chez l’auteur et le lecteur qui conviennent tous les deux du fait que le vocable utilisé est intégré unanimement dans le contexte (quoi que provisoirement).

Les extraits suivants, tirés du récit de Morier et de Drouville, montrent des cas de non intégration du xénisme, en mention, décalé sous l’effet des italiques, et ce, malgré que le vocable soit expliqué de manière concise, en apposition, par son équivalent synonymique en langue cible. On peut même constater l’usage du mot “vézir” sans marqueur autonymique. Cela signale son statut d’emprunt chez l’auteur, d’où son traitement “désintéressé”, alors qu’il n’est pas familier dans la culture cible. Mais dans l’extrait de Drouville, bien que le mot “*kabardar*” apparaisse pour une première fois (marqué par les italiques par l’auteur lui-même), nous ne remarquons aucune explication qui l’accompagne:

Au commencement de la visite, on sert les rafraîchissements ordinaires, le café sans sucre que les Persans appellent *talkby* ou l’*amer*, le thé sucré avec du sirop auquel ils donnent le nom de *chyryn*, doux, ce dernier se sert toujours le premier et le café vient ensuite. Le vézir me dit en parlant du général: “comme nous ne sommes pas encore en paix, permettez que nous commençons par le *chyryn*, afin que sa douceur soit favorable à nos affaires. (Morier 1818, 95)

J’ai eu fréquemment l’occasion de m’étonner de l’interminable babil de ces femmes dans les *koutchebs*, sorte d’allées, que je retrouvais au bout de trois heures si échauffées de leur conversation et dans un tel flux de paroles qu’à peine faisaient-elle attention aux cris répétés de *kabardar* que font entendre les domestiques qui devançant leurs maîtres en traversant les *koutchebs* où la foule est sans cesse renouvelée. (Drouville 1828, 109)

Le schall ou ceinture se met pardessus le kaba. Le roi et les châh-zâdés ont seul le droit de porter en ceinture des schalls de Cachemire avec une petite pelisse

(poustin) qui ne dépasse pas la ceinture. [...] Hors ce cas, ils portent une large capote de drap rouge, qu'on appelle *bala-pouch*, dont le collet piqué et brodé en soie de la même couleur, est garni de gros boutons pareils. [...] En voyage, ils remplacent le bala-pouch par le *tikmé*, habillement tartare de drap vert, très serré à la taille, et dont les manches ouvertes jusqu'au-dessus du poignet, vont toujours en rétrécissant vers cette partie. Le tikmé est aussi l'habit ordinaire des hommes du peuple. Le négligé consiste en une petite pelisse couverte de drap ou d'étoffe de soie, brochée d'or ou d'argent et qui a la même forme que le tikmé. Il n'est pas rare de voir les grands seigneurs vêtus d'une simple pelisse de peau de mouton, semblable à celle des bergers. (Tancoigne 1820, Tome II, 46)

Dans ce dernier passage, tiré du récit de Tancoigne, l'effort de l'auteur pour décrire le mode vestimentaire des Persans nous fournit l'occasion de voir en un seul paragraphe la présence de plusieurs xénismes traités sous différentes formes (en mention, en usage, avec une explication parenthétique ou en juxtaposition, etc.) et de manière très subjective.

3. RÉFLEXIVITÉ SÉMIOTIQUE ET ÉNONCIATIVE

Le fait autonymique qui assure la possibilité réflexive de se référer à ses signes mêmes, est une des propriétés fondamentales du langage humain, c'est à dire sa capacité à se prendre lui-même pour objet d'où sa fonction métalinguistique. On peut ainsi lire dans *Essais de Linguistique générale*:

Parler en français (pris en tant que métalangage) à propos du français (pris comme langage objet) et interpréter les mots et les phrases du français au moyen de synonymes, circonlocutions et paraphrases françaises, [...] s'avèrent être partie intégrante de nos activités usuelles. [...] Le "métalangage" parlant du langage lui-même n'est pas seulement un outil scientifique; il joue aussi un rôle important dans le langage de tous les jours. (Jakobson 1963, 217)

Pour Benveniste cette réflexivité métalinguistique est un "pouvoir majeur" et un "privilège" de la langue naturelle, parmi tous les autres systèmes de signes de la sphère humaine: "La langue peut prendre pour objet n'importe quel ordre de données et jusqu'à sa propre nature." (Benveniste 1974, 97). Cette réflexivité joue sur un double plan sémiotique et énonciatif, et à chaque fois, apparaît comme une analyse du mot en mention, du point de vue métalinguistique et métaénonciatif. Dans les exemples suivants:

Mes enfants, ajouta-t-il d'un air sévère, ne souhaitez pas la mort de votre ennemie, un pareil vœu serait un crime. Son sort est le vôtre sont en cet instant pesés dans la balance de l'Éternel. Bientôt la volonté divine sera connue. Notre effendy, il est vrai, s'est levé aujourd'hui. (Jaubert 1821, 61)

Les ulémas avaient rendu fetva (décision) conforme aux désirs du pacha, et Roustam, le plus sanguinaires de ses agents, était venu demander nos têtes. Mais le respectable Mahmoud agha avait refusé courageusement de l'obéir. (*Ibid.*, 62)

Depuis longtemps la mère d'Ahmed languissait exilée à Toprac-Caléh. Il ordonna à Mahmoud d'aller l'y chercher avec une nombreuse escorte. L'aga ne pouvait refuser d'obéir; mais soupçonnant le dessein qu'on avait tramé contre nous, et voulant nous défendre, il exigea qu'on lui fit serment de respecter nos jours pendant son absence. (*Ibid.*, 64)

Quelques fois l'agha nous faisait monter dans son divan, au milieu des cheikhs les plus recommandables de la ville. Il se plaisait à leur raconter nos malheurs, à leur communiquer ce que je lui avais appris des mœurs, des usages et de l'industrie des Européens. (*Ibid.*, 70)

Le signe en usage est analysé comme sémiotiquement simple et il renvoie, normalement, à un référent mondain (celui qui renvoie au monde de référence) c'est-à-dire "l'effendy", "l'agha", "le pacha" et "le cheikh". Ces termes se réfèrent tous en persan, à un homme oriental dont le rang et le statut social change selon l'usage que l'on en fait, sans qu'il y ait décalage par rapport au contexte textuel. Ils sont traités exactement comme l'on aurait pu traiter "l'homme". C'est ce qui nous amène à dire qu'ils atteignent le statut de la dénomination et corollairement celui de l'emprunt car ils sont intégrés dans le contexte par l'homogénéisation qui cache les sèmes définitoires propres à chaque lexie, quoique cela se fasse de manière univoque (du côté de l'auteur) ou occasionnelle. La présence du xénisme est du même coup normalisée.

Le fait autonymique permet, réflexivement, de signifier le signe et d'y référer. Le cas de l'autonymie (ou la mention) simple est évident dans les exemples suivants:

Mehemet-Ali-Mirza, fils aîné de Feth-Ali Châh¹, gouverneur de la ville et du territoire de Kerman-Chah, a aussi le commandement de la province d'Hamadan.

¹ Le mot de *châh* en persan signifie roi. Le souverain de la Perse prend le titre de roi des rois. (Dupré 1819, 238)

Le temps des impositions venu, les propriétaires sont obligés de donner un batman¹ sur trois, outre le droit que perçoivent le mesureur et le kelonter ou chef

du village. Ce magistrat, appelé aussi *ketkhoda*, a pour ainsi dire, les mêmes fonctions en Perse, que celui nommé *kiahya* en Turquie. [...] Il correspond, exactement, pour les attributions, à notre charge de maire, qui a la même étymologie.

¹ Poids unité en Perse. (*Ibid.*, 256)

Ces exemples présentent des signes sémiotiquement complexes, dont le plan du signifié est lui-même un signe, c'est-à-dire un signe de signifiant homomorphe à celui du signe ordinaire (mais avec un statut morphosyntaxique autre), et "ayant pour signifié ce signe ordinaire tout entier, signifiant et signifié, et permettant d'y référer" (Authier-Revuz 2002, 6). L'énonciateur, ici, parle à la fois de la chose (la personne) et du signe par lequel, *hic et nunc*, il parle de la chose (la personne). Donc on peut dire que dans le premier cas, A, l'énonciateur vise le monde à travers le signe, transparent, qui s'efface dans sa fonction de médiation tandis que dans le deuxième cas, B, "c'est le signe, dans sa matérialité singulière de signifiant et de signifié, qui est l'objet même du dire" (Authier-Revuz 2002, 7). C'est ainsi que la désignation, non intégrée à la cohésion textuelle, est décalée du contexte. L'auteur, ne dissimulant pas cette vérité, tente ainsi de trouver une solution au niveau sémantique, donc, une solution à la disparition du décalage sémantique.

Dans le même groupe d'exemples, il y a, au niveau de l'énonciation, dédoublement: celui d'un dire qui, parlant du "châh" (roi), "kelonter" (gouverneur du village), "kedkhoda" (chef du village) ou du "kiahya" (chef du village), se double d'une représentation de ce dire dans laquelle il est parlé du mot. Il constitue donc une configuration énonciative de dédoublement incluant l'autonymie et relève d'un fonctionnement méta-énonciatif de l'autonymie.

Quand il y a autonymie, il y a schématiquement un déplacement qui relève d'une prise en compte de la dimension énonciative du phénomène (Authier-Revuz 1995) introduit notamment par les adverbes ou les incisives (étant des commentaires réflexifs qui contribuent, via l'autonymie, à une opacification des éléments modalisés). Parfois cela porte sur l'analyse en termes de connotation autonymique de la forme *ce que z appelle X* ou toutes ses déclinaisons, *X appelé Y*, *comme X appelle Y*, etc. figurant par exemple:

Ils nous assurèrent qu'il croissait sur l'Elvend une herbe appelée *lachtak en Perse*, qui avait la vertu de jaunir le cuivre, au point de lui donner la couleur d'or. (Dupré 1819, 263)

Les soldats tirés de chaque tribu se trouvent constamment très unis entre eux. De là, une tendance naturelle à ce que nous appelons mutinerie; mais ils appellent cela faire un arz, ou une exposition. (Morier 1818, 14)

Un paysan m'apprit que la rivière Ahar reçoit, à six farsangs de là, un courant d'eau appelé Kara-sous¹, lequel va se jeter dans l'Araxe, à *Hassan-Khânseger*, dans le Moghân, à sept ou huit milles *menzils*, ou haltes de cet endroit.

¹ Kara-sous, rivière noire. Ces deux mots sont turcs. (*Ibid.*, 65)

Les caravanserais sont de vases bâtiments carrés, renfermant une grande quantité de boutiques, où les commerçants étrangers viennent déposer leurs marchandises, et où moyennant un certain droit payé aux darogas (appelés chefs de police), ils peuvent les débiter. [...] (Drouville 1828, 100)

Cette forme, extrêmement courante, présente bien le cumul des deux références mondaine et langagière. Seul apparaît sur la chaîne le signe autonome (ou en mention) porteur de la référence langagière. Donc on peut se rendre compte de la diversité de réalisation formelle d'une même configuration énonciative cumulant une nomination et sa représentation qui sont des *modes de dire* (Authier-Revuz 2002, 8). Au mode de dire simple d'un élément X renvoyant à un référent x, s'oppose le mode complexe de dire, en dédoublement opacifiant, du référent x s'effectue en faisant intervenir l'autonyme X', homonyme du signe X ainsi présenté dans les deux exemples suivants:

Les bains qu'on appelle Hamâm sont aussi fréquentés en Perse qu'en Turquie; la religion les recommande spécialement. (Tancoigne 1820, tome II, 21)

D'abord, à la pointe du jour, les *muezzins*¹ du sommet des minarets appellent, sur des tons de voix variés à l'infini, le peuple à la prière; à ces cris se joint le son rauque du cornet à bouquin, fait d'une corne de vache, au moyen desquels les portiers des hammâms avertissent les femmes qui veulent aller au bain avant l'heure fixée pour les hommes.

¹ Dans les villes de l'Orient, il n'y a ni cloches ni horloges: de là la nécessité des *crieurs* publics salariés par le gouvernement. (Morier 1818, 48)

Ce dédoublement du référent textuel opacifie certes le discours au niveau énonciatif mais contribue davantage à l'assimilation cognitive du terme au niveau connotatif grâce à sa mise en mention langagière.

4. INCOMPATIBILITÉ DU MOT ET DU DISCOURS

“L’autonymie est une propriété spécifiquement linguistique dans les discours. Ses occurrences actualisent la conscience (méta) linguistique des locuteurs produisant et recevant des énoncés. Elle offre donc des observatoires sur la conversion de la langue en discours, que réalise toute énonciation” (Cusin-Berche, Mortureux 2003, 113).

L’autonymie est d’abord définie comme une propriété caractéristique des langues naturelles, qui les rend aptes à parler d’elles-mêmes. Mais ce sont ses manifestations discursives qui s’offrent à l’observation. L’autonymie donne à voir le lexique comme système pourvoyeur de signes, intégrant un stock de règles de formation (signifiants et signifiés), dont le discours métalinguistique permet d’explorer à l’infini les potentialités. Ce phénomène illustre un aspect de la compétence linguistique moins souvent mis en lumière que ce que J. Rey-Debove (1998, 252) nomme “sentiment morphologique”, puis “compétence morphologique” (celui de la compétence syntactique) qui conduit les locuteurs à analyser les mots en usage (enregistrés par la “norme étrangère”) et à les proposer en mention dans le discours cible, parfois en les faisant suivre d’un effort d’adaptation et parfois tels quels, d’où leur décalage sémantique (et morphologique).

Toute construction ou tout vocable décalé, pour une quelconque raison, par rapport à son contexte sémantique naturel, en étant utilisé en mention, en hapax ou en occurrence, est donc susceptible d’être mis en relief par des procédés (méta) linguistiques, pour des questions de lisibilité ou de mise en relief du décalage sémantique. L’autonymie permettant, comme l’a montré J. Rey-Debove (1978, 156), “d’opérer un clivage du signe” (en référant à son signifiant ou à son signifié, aussi bien qu’au signe lui-même), ses diverses occurrences permettent de suivre la production du lexème, signe à valeur dénomminative. Métalangage naturel, la réflexivité ou la fonction métalinguistique incluent le fait autonymique, mais ne s’y réduisent pas. A l’intérieur du retour réflexif sur la langue ou le discours, ce qui spécifie le fait autonymique, c’est la mise en jeu des *signes* pris comme objet. D’après J. Rey-Debove “Prenez un signe, parlez-en, et vous aurez un autonyme” (1978, 157). Dans les énoncés qui suivent et qui relèvent du métadiscours, on remarque l’écart sémantique unanimement causé par le manque d’explication des occurrences autonymiques.

Dans l’extrait suivant il est question de la langue comme système. L’usage de manière très concise des xénismes en mention portant sur le méta-

langage naturel et l'économie dont fait preuve l'auteur, prive les vocables de toute sorte de connivence ou de compréhension chez le destinataire, d'où la rupture sémantique produite par la récurrence des xénismes non expliqués:

La douane sur les marchandises d'exportation et d'importation est de deux et demi pourcent. Celles en transit ne paient qu'un *abbassi* par charge. Cet impôt et le droit de péage de *Sahanè*, dont je parlerai plus bas, le droit d'un *châhi* dû par les bouchers par chaque tête, celui d'une demi-piastre *ain* perçu sur la vente des cheveux, et enfin l'impôt de quatre *carapouls* pour le timbre sur chaque pièce de toile teinte ou imprimée. (Morier 1818, 238)

L'autonymie est, dans le cas qui suit, mise en relief par la réflexivité du discours indirect d'un énoncé incongru et non adapté au système sémantique et linguistique du locuteur, d'où la difficulté du déchiffrement de la boucle réflexive introduite par "il s'écria" qui crée un écart du système sémantique (signifiant et signifié) du "*Inchâh allâh*" incompatible avec ceux du lecteur potentiel:

Nous fîmes remarquer à l'architecte que les moulins à poudre étant susceptibles d'une explosion très facile, on ne les construisait, en Europe, qu'avec des matériaux très légers et à bon marché. comme c'est un grand partisan de la prédestination, il s'écria: "*Inchâh allâh, Inchâh allâh.*" et continua "qu'il n'arrivera rien." (*Ibid.*, 53)

Dans le cas suivant, l'autonymie est montrée dans la fonction métalinguistique de l'énoncé qui est manifeste dans ce cas particulier, et utilisé en mention à l'aide des guillemets. L'auteur se sert de cet énoncé, en avançant le commentaire métalinguistique "J'ai bien entendu la phrase", qui constitue le noyau principale de l'énoncé, sans pour autant que l'auteur ait pris soin de donner ne serait-ce qu'une infime explication pour la compréhension adéquate du lecteur de l'énoncé, d'où l'écart sémantique et morphologique du discours:

Le lendemain un officier persan entre tout à coup dans notre appartement et nous fit remettre l'ordre de sortir de la ville. J'ai bien entendu la phrase "Murakhass chudyd" et je l'ai expliquée à mes compagnons. (Jaubert 1821, 145)

Dans les cas précédents, les affirmations "abbassi, Sahanè, châhi, ain, carapouls, Inchâh allâh, Inchâh allâh et Murakhass chudyd" (chacune révélatrice de l'usage autonymique dans le discours) sont appliquées à un signe dont le signifiant et le signifié, incongrus au discours cible, sont parfaitement fermés à un sens prédictible clair. Utilisés de manière autonymique et privés de toute

explication, ils apparaissent vides de sens, parce que le discours où ils figurent comme thème, les prive de toute référence, alors même que la classe de référents potentiels est parfaitement identifiable dans la langue source. Ce vocable rejeté est doté d'une signification que le locuteur, s'exprimant au nom d'une communauté ("les Français"), dénie, en lui refusant la capacité de transformer cette signification, purement sémiotique, en dénomination. Cela embrouille la lecture et ce brouillage rend le texte inaccessible au lecteur.

Conformément, sans doute, à sa vocation, le discours métalinguistique fait émerger, via le fonctionnement autonymique, des segments d'énoncé qui apparaissent comme de la langue "pure" et abstraite. La langue apparaît alors dans le discours comme un réservoir de signes lexicaux aptes à la dénomination, mais qui sont en l'occurrence loin d'atteindre ce statut vu leur traitement limité en discours. Le paradigme de mots possibles mais inexistantes qui pourraient figurer en un point de la chaîne de l'énoncé apparaît ainsi dans le discours.

5. OUTILS DISCURSIFS D'APPROXIMATION

Dans les récits viatiques, vu l'inexistence d'une dénomination adéquate pour certains référents exotiques (dont la récurrence est considérable), l'auteur-voyageur cherche à donner une certaine idée approximative ou approchante de ce que ces derniers représentent en utilisant la reformulation, l'explication périphrastique ou la formule à enclosure. Il reste à voir si cette lecture floue et approximative du référent exotique peut constituer "un paramètre typologique discriminant" (Gerhard-Krait, Vassiliadou 2014). Autrement dit, le but est de constater, si une catégorisation taxinomique et approximative va dans le sens ou à l'encontre d'une meilleure transmission sémantique des données référentielles dans les récits viatiques. Les termes métalinguistiques comme "type", "genre", "sorte", "espèce" et "mode" (Flaux, Velde 2000, 26) sont les noms taxinomiques du français employés dans le contexte qui nous intéresse sous forme de: *X (Référent exotique) est un type/un genre/une sorte/une espèce/un mode de + Y (référent connu au lecteur)*. Dans cette construction, les formules précitées permettent de marquer une relation de catégorisation de telle sorte que X (hyponyme) est inclus dans la catégorie Y (hyperonyme) mais la nature de cet hyponyme reste floue. C'est-à-dire que l'auteur ne spécifie pas toujours ce qui distingue l'objet nouveau de la catégorie englobante et préexistante. Il s'agit d'un processus de l'analogie asymétrique (Lakoff 1973, Miller,

Fellbaum 1992) entre le comparé (le référent exotique) et le comparant (le référent connu au lecteur).

Cette asymétrie ou “inadéquation partielle est donc modalisée par l’auteur par des formules à enclosure”² (Kleiber, Riegel 1978, 95) citées plus haut. Les catégories disponibles en français ne permettant pas de transcrire la spécificité du référent visé. Le locuteur tente donc de contourner l’absence de dénomination en rangeant l’objet dans une classe proche, à laquelle cependant le référent n’est pas totalement réductible. Il refuse donc de catégoriser entièrement l’occurrence dans la catégorie évoquée, mais ne propose pas non plus un remplaçant plus adéquat, ce qui ne permet pas de fournir de véritables dénominations en français standard:

Les Kurdes qui l’habitent se considèrent même si peu comme sujets de la Porte Ottomane, que la plupart d’entre eux n’ont voulu prendre ni le caoue¹ ni l’habit ottoman. Ils proposent au gouvernement la nomination de leurs pachas et de leurs begs. (Jaubert 1821, 79)

¹ Sorte de turban.

Durant ce temps, un de leurs enfants tient à la main une espèce de flambeau (mecha’l) sur lequel il entretient un feu clair au moyen de quelques éclats de voix résineux. (*Ibid.*, 114)

Je regrette de ne point être à Erze-Roum, où j’aurais pu te mieux recevoir, et te témoigner tout le cas que je fais de ta brave et généreuse nation. Je ne pourrais te nourrir ici que comme un soldat¹ mais j’espère que tu seras content de ma franchise. (Dupré 1819, 93)

¹ Littéralement: Je ne pourrai te nourrir qu’avec de l’hendeba (sorte de chicorée sauvage).

(La musique persane) est plus douce que celle des Turcs, et le chant persan, souvent accompagné de roulades, a moins de monotonie que celui de ces derniers. Le neï, espèce de flûte jouée par un musicien habile, ne manque pas d’une certaine harmonie, bien préférable à la vertu soporifique de leurs instruments à cordes. (Tancoigne 1820, Tome II, 25)

Le café est en Perse comme en Turquie, une espèce de boue, qu’on mange pour ainsi dire qu’on ne la boit. La raison en est que les Orientaux, au lieu de le moudre, le pilent aussi fin que le tabac d’Espagne; ils le font cuire de la même manière que nous. (Drouville 1828, 123)

² “Prédicat qui transforme la fonction d’appartenance à une classe” (Kleiber, Riegel 1978, 95).

Quoi qu'il en soit, de manière générale, le flou taxinomique permet de rapporter les objets exotiques à des objets supposés mieux connus du lecteur, par le biais d'une similitude globale. Cependant, la recatégorisation du référent proposée (par les gloses, les formes parenthétiques ou en apposition) est présentée comme approximative. Les formules (métalinguistiques) explicatives d'approximation, fournissent les outils nécessaires à l'énonciateur pour qu'il souligne l'inadéquation partielle de la catégorie nominale et qu'il modalise la définition qu'il propose, mettant ainsi l'accent sur l'irréductibilité des référents étrangers.

Nous avons également repéré des passages où les gloses sont implicitement approximatives (peu spécifiantes) juste assez pour que le lecteur puisse avoir une représentation globale du terme emprunté. Dans ce cas, les trous sémantiques et l'incompatibilité culturelle et lexicale empêchent le rétablissement d'une compréhension mutuelle. La didacticité est réduite au maximum et c'est au lecteur de faire preuve d'imagination et de rétablir le courant par le biais d'interférence sémantique et à l'aide de ses connaissances (pré)construites en contexte et en cotexte:

La culture y est florissante, et dans cette saison elle abonde en troupe innombrables de bokara-kora ou oiseaux. (Morier 1818, 59)

Nous fûmes forcés de descendre de cheval; le tabhtreouân ou litière, où était portée l'ambassadrice, fut placée sur les épaules des paysans envoyés pour cela d'avance dans ce lieu. Les femmes de chambres anglaises qui étaient dans le Fe-djâouys ou panier, voulaient en sortir et gravir à pied le rocher. (*Ibid.*, 100)

Les femmes voyagent à cheval; mais quand elles sont incommodées, comme elles ne peuvent se servir du taktirevan, exclusivement réservé pour les femmes du roi et des princes, c'est une espèce de panier, qui bien que très incommodes, le sont pourtant moins que les chevaux. Ce sont deux petites caisses de bois, recouverts en osier: On les place comme deux ballots sur le dos d'un mulet. (Drouville 1828, 44)

Dans le premier exemple "bokara-kora" est un nom propre dont l'équivalent dans le texte "oiseau", est un nom commun qui ne correspond pas en vérité au référent réel "bokara-kora". Ce dernier correspond à une espèce particulière d'oiseau ayant des caractéristiques définitoires qui le différencient considérablement de la simple dénomination d'"oiseau". A l'aide de ce procédé d'hypéronymie, nous assistons à une homogénéisation des sèmes particularisants du référent exotique. Dans le deuxième exemple, c'est par le biais d'inférence au cotexte que l'on arrive à déchiffrer le sens de "panier" (assimilé

à un moyen de déplacement). Le “Fedjâouys” n’est pas un simple panier au sens que l’on entend mais l’auteur a tellement lissé ou homogénéisé le sens qu’atteindre le vrai référent paraît presque impossible. Nous remarquons encore chez Drouville le même procédé (l’usage du mot “panier” pour le même référent) mais cette fois avec plus d’explication. Dans ce cas l’effet de didacticité est minimisé et l’écart entre le référent réel et le référent décrit grandit au point d’aboutir à une rupture sémantique. Le sens est trop flou ou trop vague et laisse le champ libre à l’imagination. Le lecteur n’obtient qu’une définition minimale. La glose présente donc un faible pouvoir de représentation du sémantisme.

On a également relevé des cas où l’auteur ne fait aucun effort pour élucider le référent exotique. Le référent réel lui étant repérable de visu, il ne songe pas à le décrire, ne serait-ce que schématiquement, au lecteur qui n’a pas accès à l’image. Son manque d’explication met ainsi le lecteur dans l’embarras. Quoi qu’il en soit, une rupture totale empêcherait la circulation du sens. On remarque parfois l’usage de marqueurs d’autonymie (prouvant que l’auteur est conscient de cette hétérogénéité sémantique) mais aussi, les xénismes traités comme des lexies normales (sans mise en relief ni explication), bien qu’ils aient dû apparaître en mention dotés d’explication du fait de leur première apparition dans le texte:

La procession était terminée par deux ou trois cents hommes du peuple couverts de haillons, qui se frappaient la poitrine avec force l’un contre l’autre deux morceaux de bois ronds en criant Hassân! Husseïn! Ali! Enfin par des mollahs portant chacun une grande bougie de cire jaune dans un flambeau. Ces derniers s’arrêtèrent un moment sous les fenêtres du kiosk où se trouvait le roi et le chïkh-ul-islam adressa, suivant l’usage des louanges à Sa Hautesse. (Tancoigne 1820, Tome II, 9)

Le Basar est remarquable par sa construction agréable. Le Général le visite avec le Khan qui prend occasion de lui faire présenter différentes pièces d’étoffes. Il y avait défense aux marchands de ne recevoir aucune étrenne. [...] L’après-midi, les persans cherchent à découvrir la lune, dont l’apparition devait annoncer la fin du ramasan. (Morier 1818, 45-46)

Comme la terre était couverte de neige et que durant l’hiver les Kurdes sont, ainsi que je l’ai dit, renfermés dans les villages à la rigueur nous aurions pu voyager sans escorte; mais le sêlhdar, craignant toujours quelques tentatives de vol de leur part ou qu’il ne nous prît envie de passer directement en Perse, se fit accompagner jusqu’à Erze-Roum par une troupe de cavaliers d’Ibrahim pacha. (Jaubert 1821, 90)

Les harems ont des corps de logis séparés et entourés de murailles fort élevées, où habitent les femmes et les enfants; Les harems des riches peuvent être comparés à de vrais paradis terrestres. (Drouville 1828, 86)

Dans les exemples précédents, les mots “mollah”, “basar”, “ramasan”, “sélhdar” et “harem” manquent de précision et ne sont assistés par aucuns marqueurs autonymiques. Le tout, au détriment de la cohésion discursive et donc, de la lecture. Expliquer le sens des dénominations et leurs conditions d’application référentielle permet de réduire l’écart sémantique entre énonciateur et lecteur car la définition du sens des dénominations locales, contribue à l’adaptation du discours aux savoirs du lecteur. De tels ajustements (métalinguistiques, métaénonciatifs et encyclopédiques) sont censés éclaircir le sens du référent qui n’est pas au départ à la portée du lecteur et agissent en faveur de la didacticité sémantico-textuelle.

L’accès au sémantisme des termes empruntés (dans les stratégies que l’on vient de voir) est également un problème qui mérite réflexion car l’effet produit est celui d’un déplacement et d’une recomposition du sens. Haroche et al. (1971) ont montré que “les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient [...], les mots “changent de sens” en passant d’une formation discursive à une autre” (Haroche, Henry, Pêcheux 1971, 103). Siblot (2001, 194), montre que “le sémantisme de l’emprunt est profondément modifié lors de son passage d’une aire culturelle à une autre”. Dans cette recomposition du sens on remarque notamment qu’il y a des limitations sémantiques, dont les praxis sont méconnus par les locuteurs français utilisant les emprunts. D’après Sarale (2008), dans le passage de la langue prêteuse à la langue d’accueil, il y a méconnaissance des sens d’origine du terme, qui se trouvent effacés dans le sémantisme du mot une fois intégrés en français car il y a des sèmes qui manquent même si le référent ressemble à celui déjà existant dans la société de l’auteur. Les référents décrits sont extraits de leur univers de sens d’origine, et intégrés dans un univers discursif qui leur est hétérogène. Ainsi, les formules explicatives que cet article a passées en revue, aident à la “resémantisation” discursive et laissent le champ libre à l’auteur voyageur de se positionner par rapport à l’Autre.comme il s’agit (la plupart du temps) des référents concrets, le changement de sens, d’après Arveiller (1963), est minimisé mais nous pensons que malgré tout, le référent concret véhicule aussi des représentations qui peuvent conduire à des modifications sémantiques.

6. CONCLUSION

Cet article nous a permis de souligner le caractère inintelligible voire hermétique (du point de vue macro et microstructural) du récit viatique lorsqu'il fait face à l'étrangeté. Nous avons montré que cette difficulté d'intégration sémantique est principalement due à la haute fréquence des occurrences référentielles exotiques. La mise en mention des mots, l'appartenance catégorielle instable, la résistance de certains xénismes à l'intégration, les gloses variées, les formules métalinguistiques, la catégorisation approximative et l'usage inapproprié des figures de styles (procédés d'analogie, d'hypéronymie, etc.) donnent ainsi un caractère particulier au récit de voyage. Le lexique fonctionne bien sur le mode du préconstruit. Le rapprochement aux dénominations préexistantes permet de renvoyer à des catégories partagées et intersubjectivement stables et de s'appuyer sur le contexte. Le développement de la textualité nécessite que les éléments évoqués précédemment passent au stade de préconstruit pour assurer la progression textuelle. Les situations de lacunes lexicales et les situations didactiques font que le récit de voyage fonctionne sur un mode non prototypique. Dans de tels cas, la nomination procède par une forme médiante, une désignation qui fonctionne de manière périphrastique, qui contourne la dénomination de la catégorie visée. L'effet produit devrait aller plutôt vers un discours facile à appréhender mais, à cause de la forte fréquence de ce genre de procédé non-orthonymiques (manque de clarté cognitive), le texte devient lourd à déchiffrer et trop flou pour qu'il puisse garantir l'homogénéité et la cohésion textuelles. On peut donc parler d'écart sémantique dans ce genre de situation discursive où l'on remarque la forte présence de périphrases et de formes désignatives qui remplacent le référent réel, lui-même incompréhensible pour le lecteur.

CORPUS EXPLORATOIRE

Drouville, Gaspard. 1828. *Voyage en Perse fait en 1812-1813*. Paris: Pochard.

Dupré, Adrien. 1819. *Voyage en Perse fait dans les années 1807-1809*. Paris: J. G. Dentu.

Jaubert, Pierre-Amédée-Émilien-Probe. 1821. *Voyage en Arménie et en Perse, effectué en 1805-1806 accompagné par Notice sur le Gbilan et le Mazandéran de Camille-Alphonse Trézel*. Paris: Pélicier et Nepveu.

- Morier Jacques. 1818. *Second voyage en Perse en Arménie et dans l'Asie Mineure*. Paris: Gide Fils.
- Tancoigne, J. M. 1819. *Lettres sur la Perse et la Turquie d'Asie au cours d'un voyage fait en 1819*. Paris: Nepveu.

BIBLIOGRAPHIE

- Arveiller, Raymond. 1963. *Contribution à l'étude des termes du voyage en français (1502-1722)*. Paris: Artrey.
- Authier-Revuz, Jacqueline. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris: Larousse.
- Authier-Revuz, Jacqueline. 2002. *Le fait autonymique: Langage, langue, discours. Quelques repères*. Paris: SYLED, Université de la Sorbonne Nouvelle.
- Benveniste, Émile. 1974. *Problèmes de linguistique générale II*. Paris: Gallimard.
- Cusin-Berche, Fabienne et Marie-Françoise Mortureux. 2003. "Autonymie et néologie". *Parler des mots, le fait autonymique en discours*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- Guerin, Olivia. 2011. *Nomination et catégorisation des realia exotiques dans les récits de voyage, Afrique noire, de la fin du 18^e siècle à 1960 :une approche sémantico-discursive*, Thèse de doctorat Discipline: Sciences du langage. Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.
- Flaux, N. et D. Van de Velde. 2000. *Les noms en français: esquisse de classement*. Paris: Ophrys.
- Haroche Claudine, Paul Henry et Michel Pêcheux. 1971. "La sémantique et la coupure saussurienne: langue, langage, discours". *Langages*, n° 24: 93-106.
- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris: Editions de Minuit.
- Kleiber, Georges et M. Riegel. 1978. "Les grammaires floues". *Bulletin des Jeunes Romanistes*, XXI: 67-123.
- Kleiber, Georges. 1984. "Dénominations et relations dénominatives". *Langages*, n° 76: 77-94.
- Kleiber, Georges. 2001. "Remarques sur la dénomination". *Cahiers de praxématique*, n° 36: 21-41.
- Lakoff, George. 1973. "Hedges: Study in Meaning Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts". *Journal of Philosophical Logic*, 458-508.
- Movassaghi Gerner, M. 1993. *Les Xénismes dans les récits de voyageurs français en Perse au XIX^e siècle*, Thèse de Doctorat: Sciences du langage: Nancy 2.
- Rey-Debove, J. 1998. *Le signe linguistique*. Paris: Armand Colin.
- Rey-Debove, J. 1978, rééd. 1997. *Le métalangage*. Paris: Armand Colin.

Siblot, Paul. 2001. "De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom", *Cahiers de praxématique*, n° 36: 189-214.

ABSTRACT

Which metalinguistic processes are used in a travel narrative, when the universe of reference (which serves as the referential framework experienced by the author-traveler) is fundamentally heterogeneous to the language of the author and to his readers? What does he do to name the referents which have not received a name in that language? This is an important question especially at the beginning of the nineteenth century when Orientalists began to take an interest in the East. The Western author feels *a priori* that his potential reader is capable of grasping the representations he transcribed of real referents of exotic character. However, the estimate made is false, resulting in a break in understanding on the reader's side. This occurs especially when the textual referent moves away from the "real" referent. The cognitive and semantic-referential difference or approximation are analyzed in the case of unexplained foreign words, using the strategies implemented by the author that we will discuss. For us, it is a question of studying, from a semantico-discursive perspective, the different processes that allow the writer to describe the exotic referent, starting from a limited corpus of texts of French travelers in Persia in the nineteenth century.